ACADÉMIE NATIONALE DE PHARMACIE
SANTÉ PUBLIQUE - MÉDICAMENT - PRODUITS DE SANTÉ - BIOLOGIE - SANTÉ ENVIRONNEMENTALE
Fondée le 3 août 1803 sous le nom de Société de Pharmacie de Paris
Personne morale de droit public placée sous la protection du Président de la République

Communiqué de presse, le 5 mars 2018

A l'occasion de sa séance académique du mercredi 7 mars prochain, l'Académie nationale de Pharmacie souhaite attirer votre attention sur la communication du Colonel François CAIRE-MAURISIER, *Pharmacien en chef, Praticien certifié du Service de santé des armées, Pharmacien responsable et Commandant la Pharmacie centrale des armées*

« LA PHARMACIE CENTRALE DES ARMEES (PCA)
De l'approvisionnement des médicaments simples à la fabrication de médicaments innovants adaptés aux besoins opérationnels »

Service de santé des armées

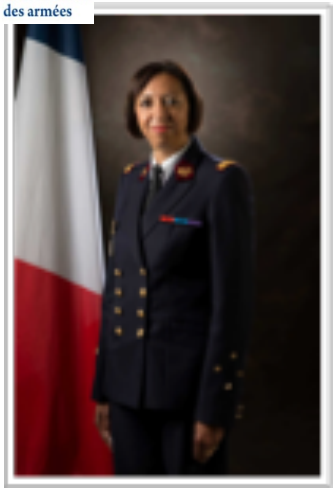

JOURNEE DE LA FEMME
La compétence sanitaire au sommet

Médecin général des armées Directrice centrale du service de santé des armées, élevée aux rang et appellation de médecin général des armées depuis le 11 septembre 2017, Maryline Gygax Généro dirige l'organisme le plus féminisé du ministère des Armées / 60 % de femmes. *Le chef de la composante du Ravitaillement sanitaire est également un officier général féminin en la personne du Pharmacien général Annick Pech, Directrice des approvisionnements en produits de santé des armées.*

Riche de 225 ans d'histoire, la PCA est un établissement spécialisé du Service de santé des armées *ayant pour mission principale de fabriquer et développer des médicaments pour les besoins des armées sur le terrain et, de plus en plus, pour mettre ses produits et son expertise au service de la santé publique dans le cadre des plans gouvernementaux nationaux de sécurité sanitaire et des situations de crise.*

- PCA / Au cœur de l'actualité pharmaceutique

- **PRIORITE INNOVATION : ANTICIPER LES NOUVELLES MENACES**

INEUROPE® / Prix Galien 2005 : Cet auto-injecteur original contenant les antidotes aux gaz toxiques organophosphorés sous forme lyophilisée avec un solvant de reconstitution mis à la disposition des combattants. La PCA, dans le cadre du modèle de transformation SSA 2020, s'est engagée dans une démarche d'ouverture et de valorisation de sa gamme de médicaments depuis 2015. Ineurope®, parmi d'autres spécialités sous AMM, est donc désormais disponible pour d'autres acteurs ministériels (SDIS, hôpitaux, ANSP) ou d'exploitants d'installations nucléaires dans l'éventualité d'un événement d'origine NRBC. Le sulfate d'atropine 40 mg / 20 ml, autorisé en décembre 2015, suscite le plus grand intérêt des partenaires institutionnels.

- **ATOUT PRODUCTION INTEGREE 100% FRANÇAISE**

Alors que la production pharmaceutique souffre de ruptures dans la chaîne de fabrication qui se répercutent sur l'accès du public à certains médicaments essentiels, la PCA est en mesure de contrôler intégralement sa production dans un souci prioritaire de qualité, d'efficacité et de traçabilité.

- **UN NOUVEAU FRONT : LA SANTE PUBLIQUE**

Outre son action dédiée au ministère de la Défense, la PCA est autorisée par l'Agence française de sécurité sanitaire du médicament et des produits de santé (ANSM) à fabriquer des médicaments répondant à des besoins spécifiques : comprimés d'iode distribués aux personnes résidant autour des centrales nucléaires (sous couvert de l'exploitant EDF), comprimés antiviraux détenus par l'ANSM et distribués sous l'égide des préfets en cas de pandémie grippale. La PCA constitue aujourd'hui pour les autorités de santé un opérateur majeur dans le domaine des antidotes et des contre-mesures médicales contre les risques « NRBC » (nucléaire, radiologique, biologique et chimique) et pour permettre à des opérateurs extérieurs (services d'aide médicale d'urgence ou services hospitaliers) d'avoir accès à ses médicaments n'ayant pas d'équivalents dans le secteur civil. Enfin, les victimes d'attentats bénéficient de son expertise dans la prise en charge globale du blessé telle qu'elle est désormais systématiquement enseignée à tous les soldats français.